



J'AI ENVIE DE VOUS DIRE...



Message Charles-Henri Thurre, président

Dans ce 11^e numéro du journal communal *Bourg 19*, j'ai envie de vous dire...

... que nous arrivons déjà à mi-mandat, les fédérales se dérouleront en 2023, les communales en 2024;

... que je suis fier de présider une commune active et réactive, et ce, dans les différents événements qui rythment sa vie;

... que j'ai pu tester notre capacité de réaction durant le Covid;

... que je ne suis pas pressé de tester notre capacité de réaction en cas de restriction électrique (voir p. 4);

... que je suis persuadé que chacune et chacun fera l'effort nécessaire à titre personnel, car tout le monde peut apporter sa pierre à l'édifice. Aucun geste d'économie n'est anodin;

... que je tente, à mon humble niveau, avec mes collègues du Conseil et des chefs de service, de prévoir l'imprévisible (vaste programme);

... que les grands projets avancent selon nos planifications; demeurent les exigences et les surprises liées aux services cantonaux;

... que je me réjouis de la prochaine réouverture des Bains, acteur majeur du tourisme à Saillon;

... que le modèle comptable harmonisé a fait transpirer notre secrétaire-caissier, et le Conseil communal par la même occasion;

... que nous tentons de définir le bien-vivre à Saillon via l'aménagement du territoire et l'outil dit «des zones réservées», une façon de dessiner le visage de notre commune pour les prochaines décennies;

... que le tourisme effectuera sa mue en 2023, afin de s'adapter aux nouvelles exigences, tant légales que commerciales (voir p. 9);

... que l'abandon des énergies fossiles est effectif sur le secteur des écoles et du Home de la Fondation Les Collombeyres;

... que nous adaptons la structure interne de l'administration communale. Notre commune enregistre aujourd'hui près de 3000 habitants, 3000 clients à servir, et cette réorganisation est donc nécessaire pour nous permettre de gagner encore en qualité et en efficacité;

... que l'augmentation du travail administratif au sein de l'exécutif et dans l'administration est énorme et pourrait en fatiguer plus d'un;

... que j'adore vous rencontrer et débattre, aucun sujet n'est tabou;

... que l'assemblée primaire reste la plus importante assemblée de la commune;

... que les employés communaux se tiennent à disposition pour vos soucis quotidiens;

... que je me réjouis de refaire un tel billet en avril 2023 et d'avoir eu chaud tout l'hiver...

Merci à vous!



Assemblées primaire et bourgeoiale

La prochaine assemblée primaire aura lieu le **jeudi 1^{er} décembre 2022** à **19h30**

à la nouvelle **salle de l'Envol**, chemin des Ecoliers 103.

Elle sera précédée, à **18h45**, de l'assemblée bourgeoiale.

Venez nombreux!

Contacts

Administration

www.saillon.ch | 027 743 43 00
info@commune-saillon.ch

Police

info@pidr.ch | 0840 117 217

Piquet travaux publics

027 744 40 11

Ecoles

www.ecole2rives.ch
079 662 94 31

Tourisme

www.saillon.ch/tourisme
tourisme@commune-saillon.ch
027 743 11 88

Paroisse

027 746 16 35

L'administration communale sera fermée du **23 décembre 2022 au soir** au **2 janvier 2023 au matin**.

SAILLON ET LA PÉRÉQUATION FINANCIÈRE INTERCOMMUNALE

Comptes et budgets | **Boris Clerc, chef de service** La «péréquation financière»: voilà une notion souvent évoquée par les politiques, mais dont les contours sont, pour la plupart d'entre nous, obscurs. Cours de rattrapage avec le secrétaire et caissier communal.



Qu'est-ce que la péréquation financière intercommunale, et à quoi sert-elle?

Il s'agit de l'outil mis en place par l'administration cantonale pour atténuer les inégalités entre les communes, leur garantir une dotation minimale et renforcer la solidarité entre elles. En effet, à l'image des humains, les communes «ne naissent pas toutes égales». Certaines disposent d'importantes ressources en eau, d'autres de stations de ski ou encore d'industries basées sur leur territoire qui paient des impôts élevés.

En 2022, Saillon perçoit près d'un million de francs issu de la péréquation financière.

Quels outils permettent d'atténuer ces inégalités?

Trois outils sont utilisés simultanément par le Canton, selon les situations: la péréquation des ressources, la compensation des charges et la compensation pour les cas de rigueur. Mais notre commune n'est touchée que par le premier outil, la péréquation des ressources, qui se divise en deux instruments: la péréquation horizontale (les communes entre elles), et la verticale (du Canton aux Communes).

Concrètement, comment le système fonctionne-t-il?

Pour la péréquation horizontale, les communes à fort potentiel de ressources financent un fonds destiné aux communes à faible potentiel. Le Canton détermine si une commune doit alimenter ce fonds ou en être bénéficiaire. Pour ce faire, il se base sur une analyse des recettes fiscales de chaque commune au cours des trois années précédentes. Pour 2022, le calcul s'est fait sur 2016, 2017 et 2018. Il en ressort le «potentiel de ressources par habitant», qui est de 2370 francs pour Saillon.

Sur cette base, Saillon va-t-elle être bénéficiaire de la péréquation?

Oui, nous le serons. La moyenne cantonale est de 3357 francs, et nous sommes à 73% de celle-ci. Nous allons donc être bénéficiaires de la péréquation horizontale à hauteur de 498 200 francs. Quant au système vertical, nous serons là aussi bénéficiaires de 455 453 francs, soit un total de 953 653 francs pour 2022. Ceci afin de ramener notre potentiel des ressources à 84% de la moyenne des communes valaisannes.

Ce million annuel nous est-il garanti chaque année?

Non, le calcul est refait chaque année, et nous devons aussi provisionner ce montant au budget. Pour 2023, l'Etat du Valais nous annonce une recette de 780 000 francs, soit une baisse de 18,2%, et ce, bien que nous ne bénéficions pas de redevances hydrauliques. Cette différence peut s'expliquer par le fait que le tissu économique de notre commune augmente et se rapproche de la moyenne cantonale.

LA LUI D'AOÛT A SES ÉTANGS

Aménagement du territoire

Amélie Roduit-Thurre, conseillère communale

Quatre ans après son lancement, l'idée de doter l'alpage de La Lui d'Août d'étangs a pris vie. Depuis quelques semaines, ils sont en eau.

Dans notre édition de mai 2021, nous vous présentions le projet d'aménagement de plans d'eau près du gîte de La Lui d'Août, un projet né d'un travail de diplôme réalisé par un étudiant de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA).

Débutés le 16 août 2022, les travaux se sont achevés en octobre dernier par la mise en eau des quatre étangs, que vous pourrez découvrir lors de votre prochaine randonnée dans la région. Un bonus donc pour notre tourisme doux, mais aussi pour la biodiversité, puisque ces plans d'eau devraient permettre à des espèces végétales et animales menacées, liées aux zones humides, de mieux vivre le réchauffement climatique.

A noter enfin qu'une conférence publique a eu lieu le 13 octobre, proposée par la commission culturelle, qui a permis aux personnes intéressées d'en apprendre davantage sur ces travaux grâce à la présentation de Pierre-André Frossard, ingénieur, qui a suivi le travail de diplôme et réalisé la planification et le suivi de chantier.



Cet été, les machines se sont activées pour creuser les étangs. Ceux-ci seront alimentés par un ruisseau existant qui les reliera entre eux.

NOUVEAU BLASON, NOUVELLE VISION

Communication **Grégory Thurre, chef de service** Après une année de travail, l'administration dispose d'une identité visuelle rafraîchie et d'une nouvelle ligne pour sa communication externe et interne.



La communication d'une collectivité publique se doit aujourd'hui d'être performante. Vous, citoyennes et citoyens, attendez d'être informés, mais aussi parfois orientés, rassurés, accompagnés, etc. A l'interne également, le passage des informations se doit d'être fluide et efficace entre l'exécutif et l'administration, entre cette dernière et les services, etc. Désireux d'améliorer cet aspect, tout comme de procéder à un rafraîchissement de notre logo et à une harmonisation de nos pratiques, nous avons mandaté une entreprise de la région pour nous accompagner.

Élégance et cohérence

Sur la forme, le logo de la Commune de Saillon a donc été revu. Si la tour reste notre emblème, elle a gagné en force et en assise, tout comme le blason qui l'encadre. La typographie qui l'accompagne a, elle, été remplacée par deux écritures, l'une exprimant la force et notre identité médiévale, l'autre la modernité et l'efficacité. Dans le prolongement de ce renouveau graphique, toute notre papeterie a été mise à jour, et une charte graphique éditée. Nos supports de communication devraient ainsi gagner en élégance et cohérence.

Nos valeurs: humain et durabilité

Sur le fond, nous avons défini deux valeurs qui guident déjà notre action: l'humain – avec bienveillance et



Le logo de la Commune, avant et après rafraîchissement. Il gagne en force, en assise, et fait cohabiter élégamment racines et modernité.



convivialité et la durabilité – pour aujourd'hui et pour demain. Nous avons également défini de nouveaux processus de travail liés à la communication, et disposons d'un kit permettant à chaque service de gagner en compétences à ce niveau, tout en assurant un contrôle central garant de la cohérence et de l'harmonie des documents émis par l'ensemble de notre administration.

En bref, qu'il s'agisse de vous accueillir au guichet ou d'éditer un tous-ménages, nous essaierons dès à présent d'être meilleurs. A ce propos, ce journal lui-même, peut-être l'aurez-vous remarqué, a subi un rafraîchissement graphique, mais aussi sur le fond. Davantage d'humain, de convivialité, et bien évidemment, impression sur papier recyclé.

Un coup de main?

Pour garantir la cohérence de notre identité visuelle, votre aide nous est précieuse. Vous avez parfois l'occasion d'utiliser notre logo? Pour marquer par exemple le soutien communal à votre association/organisation?

> Téléchargez notre nouveau logo sur notre site www.saillon.ch (Téléchargements > Divers > Zip Logos de la Commune).
Merci d'avance!

Et bien sûr, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

LA SOBRIÉTÉ À L'ÉCHELLE COMMUNALE

Eclairage public Moïse Tramaux, vice-président L'hiver approche, et à l'heure où nous écrivons ces lignes, le risque de pénurie d'électricité est réel. Que peut faire une administration communale pour limiter sa consommation d'énergie?

Il y a quelques mois, à l'initiative de l'Antenne Région Valais romand, une réflexion à l'échelle du Valais romand a été menée sur le sujet. Une task force a été mise sur pied, qui intègre notamment Christian Darbellay, conseiller chez Genedis, partenaire de la Commune de Saillon. «Nous avons travaillé sur une série de mesures concrètes que peuvent prendre les collectivités, et que nous avons détaillées dans un document d'une vingtaine de pages.

L'éclairage de la tour Bayart et de l'église est éteint depuis le 16 septembre.

On y trouve par exemple la régulation de la température dans les locaux publics, la coupure de l'éclairage public entre 23h et 5h du matin, la gestion de l'eau chaude, la suspension de l'éclairage patrimonial, ou encore la limitation de l'éclairage de Noël. Pour chacune de ces mesures, nous livrons des indications sur son impact, ses modalités techniques, les bons gestes à adopter de la part des collaborateurs, des pistes de réflexion pour faire évoluer la mesure à moyen et long terme, etc. Ce document a été transmis à toutes les communes valaisannes fin septembre.»

Eclairage des monuments suspendu

Du côté de Saillon, une série de mesures sont déjà mises en œuvre, et les efforts vont se poursuivre. L'éclairage de la Tour Bayart et de l'église communale a été éteint, tout comme celui, indirect, des murailles du bourg, et ce, depuis le 16 septembre. Par ailleurs, une directive sur les mesures d'économies dans les locaux a été éditée et adressée à l'ensemble des collaborateurs communaux, leur enjoignant par exemple d'aérer brièvement les locaux, de fermer stores et volets dès que la nuit approche, d'éteindre les appareils usuellement laissés en veille (machine à café, etc.), d'éteindre les ordinateurs le soir, et toute une série d'autres mesures.

L'éclairage public, à ce stade, n'a pas été modifié, comme dans la plupart des communes. En effet, comme l'explique Christian Darbellay, «celui-ci ne représente que 0,6 à 1% de la consommation des administrations, et un abaissement/une extinction représenterait des coûts non négligeables». Saillon, par ailleurs, dispose déjà d'un éclairage public LED et dynamique dans plusieurs quartiers.

STEP et stations de pompage concernées

Quelles sont, dès lors, les installations les plus énergivores? «Les STEP et les stations de pompage, confie Christian Darbellay. Si le plan OSTRAL se déploie jusqu'au niveau 3 (lire l'encadré ci-dessous), ces

installations risquent d'être touchées. Des exceptions seront sans doute faites, mais nous ignorons encore si ces aménagements en feront partie.»

Quant aux efforts que chacune et chacun de nous peut faire, les gestes sont simples: éviter de prendre des bains chauds, baisser le chauffage d'un ou deux degrés, n'avoir que des ampoules LED, ne pas laisser d'appareils en veille toute la journée et placer des multiprises pour les éteindre, etc.



Le site www.stop-gaspillage.ch offre plein d'astuces, et du matériel est même disponible pour la communication dans les entreprises.



La réduction de la consommation d'énergie dans les locaux communaux est vécue différemment. Mais tout le monde s'accroche, avec le sourire!

Le plan OSTRAL de la Confédération

Pour gérer cette situation, l'Association des entreprises électriques suisses (AES) a créé, il y a 30 ans déjà, sur mandat de la Confédération, une organisation baptisée OSTRAL. Sa mission: gérer l'approvisionnement en cas de crise.

Ainsi, le fameux «plan OSTRAL», dont vous avez sans doute déjà entendu parler, prévoit quatre niveaux de préparation. Le premier consiste à informer et sensibiliser la population à la nécessaire réduction de notre consommation d'énergie. C'est la situation actuelle. La deuxième implique l'interdiction de certains appareils (sauna, solarium, etc.). Le troisième niveau, le contingentement, implique un approvisionnement limité pour les gros consommateurs, de plus de 100 000 kWh par an. Tout cela devrait permettre de réduire la consommation du pays de 25 à 30%. Cependant, si cela n'était pas suffisant, nous devrions passer au niveau 4 et le Conseil fédéral prendrait alors en main la production et la consommation d'électricité en organisant notamment du délestage, soit des coupures de 4 heures par jour, quartier par quartier. A nous de jouer!

«L'EFFORT EN VALAIT LA PEINE»

RH - Formation du personnel | Grégory Thurre, chef de service | Entreprise formatrice, la Commune de Saillon engage chaque année du personnel en formation, tout en soutenant celles et ceux qui souhaitent se perfectionner en cours de route, à l'image de Dominique Thétaz, collaborateur des travaux publics. Interview.



Dominique Thétaz vient juste de terminer son CFC d'agent d'exploitation.

Vous avez pu vous former en continuant à travailler?

C'est très large et très varié, nous sommes avant tout des généralistes. Je travaille autant pour l'entretien des routes communales que celui des espaces verts et des places publiques, mais je m'occupe aussi de la signalisation routière et de l'éclairage public. Deux missions m'occupent particulièrement, l'entretien du Jardin d'inspiration médiévale et l'irrigation. Au jardin, je désherbe, taille, récolte des graines, sélectionne des plantes et réalise des constructions. Pour l'irrigation, je m'assure qu'il y ait de l'eau pour tout le monde dans le vignoble, que la capacité du réservoir soit suffisante et réalise un plan d'irrigation en cas de crise.

Vous venez de terminer votre formation d'agent d'exploitation. Pourquoi avoir souhaité vous perfectionner?

Je pense que c'est important de continuer à se former. J'ai achevé récemment deux formations, l'une en bûcheronnage, l'autre pour le travail en hauteur. Avec

ce CFC d'agent d'exploitation, j'ai acquis de nouvelles compétences théoriques et pratiques, et ce, même après dix années d'expérience aux travaux publics. Durant les cours, nous avons abordé l'électricité, le sanitaire, l'entretien des espaces verts, le chauffage, la menuiserie, le nettoyage et j'en passe. Nous ne sommes pas des experts dans chaque domaine, mais nous savons nous débrouiller dans les situations que nous rencontrons dans notre quotidien.

Vous avez pu vous former en continuant à travailler?

Oui, le certificat et les examens sont similaires à ceux des apprentis, mais l'organisation est adaptée aux adultes, avec des cours en soirée, répartis sur dix mois. La formation est dispensée à l'École professionnelle artisanale et service communautaire (EPASC) de Martigny. Ça n'était pas toujours simple de se motiver à retrouver les bancs d'école après une journée de travaux physiques, en extérieur, mais l'effort en valait la peine. Grâce à ce CFC, on pourra me confier davantage de responsabilités, et je pourrai gérer un projet de A à Z.

Nos félicitations aux diplômés 2022!

La Commune de Saillon adresse ses félicitations à **Dominique Thétaz**, ainsi qu'à l'ensemble des diplômés 2022:

Leonel Correia Cardoso, maturité professionnelle commerciale;

Fany Dorsaz, maturité spécialisée social;

Thibaud Bourdin, CFC d'agent d'exploitation;

Elsa Crettenand, diplôme d'éducatrice de l'enfance;

Axelle Debons, Bachelor HES-SO en économie d'entreprise.

Nous leur souhaitons plein succès dans la suite de leur parcours professionnel.

EN BREF

Structure d'accueil Les Tapagoilles

Le dossier de construction de la nouvelle nurserie-crèche-UAPE avance. La demande d'autorisation de construire a été déposée fin juin. Le dossier est encore au Canton pour analyse. Aucune opposition n'a été enregistrée. Le Canton demande des précisions sur la nappe phréatique en lien avec l'ancrage du bâtiment. Une demande de crédit complémentaire sera demandée à l'assemblée primaire. Les autorités communales espèrent que l'autorisation de construire sera déposée sous leur sapin cette fin d'année!



Horaires revus pour la bibliothèque

Fort d'une auxiliaire, la bibliothèque va étendre ses horaires d'ouverture. Dès le 1^{er} décembre, le lieu sera ouvert le **mercredi matin de 9h30 à 11h30** (c'est nouveau) et le **mercredi après-midi de 17h à 19h** (plutôt que de 18h à 20h). «Cela permettra aux utilisateurs de bénéficier de conseils avisés en toute tranquillité le mercredi matin, et les familles qui terminent une activité le mercredi après-midi peuvent passer avant de rentrer, à 17 heures», explique Nadine Fournier, la responsable.

MAMANS PAR MÉTIER

RH - Parents d'accueil Grégory Thurre, chef de service

Fabienne Pinuela et Monique Terretaz accueillent des enfants chez elles depuis plus de 15 ans. Un travail qu'elles exercent deux à trois jours par semaine avec conviction et un plaisir non dissimulé! Interview croisée.



Quelles sont les qualités essentielles d'un parent d'accueil?

Fabienne: L'organisation. Il faut éviter de mélanger les habits, les brosses à dents, etc. Quand on part pour l'école, il faut prévoir le temps nécessaire pour se préparer. Anticiper pour ne pas être stressés, pour pouvoir marcher tranquillement et observer les escargots sur le chemin, par exemple. Si l'on est bien organisé, tout se passe dans le calme et la bonne humeur!

Monique: Oui, très juste! Il faut aussi organiser les courses et les repas de la semaine. Et savoir s'adapter. L'imprévu est souvent au rendez-vous, car les parents eux-mêmes font face à de nombreux changements d'horaires ou autre. Les placements irréguliers sont plus nombreux aujourd'hui.

Fabienne et Monique: Et il faut aimer les enfants! (Rires)

Vous avez toutes deux débuté quand vos enfants étaient petits. Comment s'est passée la cohabitation?

Monique: Très bien. J'ai un fils unique, j'ai commencé cette activité quand il avait une année. Il était très heureux d'avoir des amis pour jouer. Aujourd'hui, il a

19 ans! Etre parent d'accueil implique toute la famille. J'ai la chance d'avoir l'aide de mon mari et de notre fils lors des repas qu'ils partagent avec nous.

Fabienne: Quand mes trois enfants étaient petits, ils étaient contents de jouer avec d'autres enfants de leur âge. Ma fille, qui a deux frères, a apprécié d'avoir des copines. Actuellement, j'ai condamné le garage et l'ai transformé en salle de jeux. C'est agréable d'avoir un espace bien défini pour chacun.

Que pourriez-vous dire à quelqu'un qui hésite à se lancer?

Monique: Je pense que c'est bien de commencer doucement, d'accueillir un enfant, puis deux, et de sentir les choses, voir comment ça fonctionne, et s'écouter. C'est vraiment un travail de «maman», même si aujourd'hui on parle de «parent d'accueil» pour intégrer sans doute les papas qui voudraient le faire. Chez moi, je n'ai pas de télévision, mais on va au jardin, on se balade, on cuisine, on bricole et parfois je repasse et ils s'amuse tout seuls.

Fabienne: On dispose d'une grande liberté, c'est appréciable. On choisit d'accepter une demande de garde suivant nos disponibilités, soit des enfants scolarisés ou alors des tout-petits. La coordinatrice nous soutient et nous conseille dans nos choix.

Les parents nous prêtent du matériel, si besoin la structure aussi.

Monique: Oui, et comme employées communales, on est bien encadrées, écoutées. Un jour, j'avais un petit qui pleurait beaucoup; la coordinatrice est passée, elle m'a donné des pistes. Plus tard, elle a repris des nouvelles, c'est précieux.

Fabienne: On est formées en continu. Quand on commence, on a un cours de base, puis tous les trois ans, le cours d'urgences pédiatriques. Chaque année, on participe à une conférence sur un thème différent: l'alimentation, le jeu, la collaboration avec les parents, etc.

Est-ce intéressant financièrement?

Monique: Il ne faut pas en attendre un salaire crucial pour le ménage, et ça n'est pas la motivation principale, mais ça met «du beurre dans les épinards».

Fabienne: Oui, si on peut prendre plusieurs enfants sur la journée, ça fait un gain accessoire sympa, ça aide à payer les vacances, par exemple.



Par leur activité, Monique Terretaz et Fabienne Pinuela sont employées communales. «Le soutien offert par la Commune, via la coordinatrice, est précieux.»

Intéressé·e? Contactez-nous!

Cette activité vous intéresse? Vous souhaiteriez en savoir davantage? N'hésitez pas à nous contacter, nous recherchons encore des parents d'accueil, la demande étant en constante augmentation.

Aurore De Gaspari
coordinatrice, 027 744 44 12,
parentsaccueil@commune-saillon.ch

Du matériel ou des jouets délaissés? Nous sommes preneurs!

Du matériel est proposé gratuitement aux parents d'accueil pour les soutenir. Si vous avez chez vous des jeux, poussettes, etc., n'hésitez pas à nous les apporter!

BONNE RETRAITE, M. LE DIRECTEUR!

Enseignement Après 53 ans de bons et loyaux services, dont 22 à la direction du Cycle d'orientation de Leytron, Philippe Terrettaz va prendre sa retraite en fin d'année. Il nous livre son regard sur ce demi-siècle d'engagement.



«L'introduction de l'informatique dans mes cours et l'animation culturelle de l'école ont constitué des projets fascinants»

«Après 22 ans de direction du CO de Leytron, 35 ans d'enseignement et près de 53 ans dans le milieu scolaire (j'ai commencé le 3 septembre 1969), je vais déposer définitivement mon cartable et cesserai mon activité à la fin 2022. Depuis mon premier jour d'école et jusqu'à la fin de mon parcours académique à l'Université de Fribourg, tous mes enseignants m'ont conforté dans mon choix de devenir enseignant. Ce choix professionnel a donc fait que je n'ai jamais quitté le monde de l'école depuis mes débuts en 1969!

Former des adultes en devenir

Mes premiers pas dans l'enseignement, je les ai faits avec les apprentis cuisiniers des cours intercantonaux et les adultes des cours cafetiers et hôteliers en 1986. Ces gens, ancrés dans une réalité autre que l'école, ont donné une couleur à ma vision de l'enseignement. C'est tout naturellement que je me suis retrouvé à enseigner au Cycle d'orientation (CO) à des ados partagés entre deux mondes, celui de l'enfance et celui des adultes. Au CO, les élèves ne sont pas seulement des étudiants, mais aussi des personnalités en devenir. Le contact entre l'enseignant et l'élève constitue une grande part de la formation, parfois bien plus que l'apprentissage des différentes matières.

Ainsi, j'ai côtoyé une multitude d'élèves dans mes classes et mes cours et j'espère avoir réussi à les ouvrir à tout ce qu'on m'avait donné. J'ai adoré cette

période et, au-delà des cours et des centaines d'heures passées en classe, je retiendrai surtout les expériences particulières qui m'ont amené en voyage avec mes élèves en Espagne, dans les coulisses du Palais fédéral ou à l'opéra à Bâle, où la connexion avec les élèves atteignait son paroxysme. L'introduction de l'informatique dans mes cours et l'animation culturelle de l'école ont constitué des projets fascinants, et c'est l'amalgame de toutes ces activités qui m'ont, chaque jour un peu plus, conforté dans ma vision humaine de l'école.

Agrandissements, informatique, Covid...

Puis, au tournant de l'an 2000, j'ai été appelé à la direction du CO de Leytron. Durant ces 22 années, l'établissement a connu des mutations profondes, passant d'un peu plus de 200 à plus de 400 élèves. Une rénovation totale des bâtiments et un nouveau complet des équipements ont jalonné ces deux décennies. Deux agrandissements ont été nécessaires et le nombre d'enseignants a doublé pour atteindre 50 personnes aujourd'hui. L'informatique s'est généralisée dans le quotidien des élèves, une nouvelle loi scolaire a été mise en place, les élèves de Fully sont venus chez nous pendant 13 ans et Chamoson nous a rejoints depuis 2016. Le Covid est venu apporter ses perturbations... et les élèves d'aujourd'hui sont toujours aussi attachants, mais si différents de ceux

de la génération précédente, qui ne connaissaient pas le monde connecté et les réseaux sociaux!

Une réputation d'humanité reconnue loin à la ronde

J'ai conduit durant plus de 20 ans cet établissement en y donnant le meilleur de moi-même, mon énergie, ma passion pour ces adolescents, à un moment si particulier de leur existence. Des contacts très riches et une grande variété de tâches ont animé ma vie de directeur. Les collaborations ont été intenses dans tous les domaines. Être directeur d'une école, c'est être multitâche en continu...

A l'heure de laisser ma place, je suis fier de tout le travail accompli, mais plus que les bâtiments, les programmes scolaires et les réformes, c'est l'état d'esprit qui règne dans notre école et la réputation d'humanité que nous mettons au service de nos élèves, qui nous sont reconnus loin à la ronde, que je relève aujourd'hui.

Diriger le CO de Leytron fut un véritable plaisir. Je tiens à remercier les autorités actuelles, et toutes celles qui m'ont accompagné durant ces années, pour la confiance témoignée durant ce long mandat et je souhaite à ceux qui prendront le relais les mêmes satisfactions en étant au service de nos élèves.»

RÉVISION DU PAZ ET RÉFLEXIONS URBANISTIQUES

Aménagement du territoire | Amélie Roduit-Thurre, conseillère communale | La vaste démarche de révision du plan d'affectation des zones et du règlement des constructions et zones est en marche. Avec elle, la Commune se penche sur des améliorations urbanistiques.

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle LAT au 1^{er} mai 2014, de la loi cantonale du 15 avril 2019, et depuis l'approbation du nouveau plan directeur cantonal par la Confédération le 1^{er} mai 2019, les communes ont l'obligation de réexaminer leur plan d'affectation des zones (PAZ).

La Commune de Saillon a d'abord procédé à un diagnostic territorial, à la définition d'objectifs stratégiques et à l'élaboration d'un périmètre d'urbanisation (PU), comme l'exige le plan directeur cantonal. Le PU a fait l'objet d'un avis du Canton par son Service du développement territorial (SDT) en septembre 2021. La Commune a donc en main les remarques du Canton en matière d'aménagement du territoire pour poursuivre son réexamen du PAZ.

Repenser l'avenue des Comtes de Savoie

Actuellement, le réexamen du PAZ et du règlement communal des constructions et des zones (RCCZ) se poursuit au sein du Conseil municipal et la Muni-

palité s'est fixé comme horizon la fin de la législature (fin 2024) pour obtenir le dernier avis de principe du Canton, avant la mise à l'enquête au premier semestre 2025. Les citoyens seront périodiquement informés.

Les études de stationnement et de circulation ont elles aussi été menées, et son aujourd'hui pré-validées par le Canton. L'avant-projet de la route cantonale poursuit donc son développement de requalification, en lien notamment avec le secteur école et nurse-

rie-crèche-UAPE, et en coordination avec le réexamen du PAZ et le Service cantonal de la mobilité. Objectif: repenser l'axe principal de l'avenue des Comtes de Savoie à la lumière des infrastructures scolaires et d'accueil nouvellement et prochainement bâties.

La question des places est elle aussi traitée dans cette démarche, à l'image de la place des Marbriers (secteur de la Sarvaz) et de celle des Moilles.

Etude urbanistique autour de la place des Moilles

Qui dit révision du PAZ et du RCCZ, dit également opportunité de repenser certains secteurs. Une étude urbanistique va donc être lancée autour du secteur de la place des Moilles, avec pour objectifs de:

- marquer l'entrée dans le village;
- offrir une articulation entre la place et le bourg;
- valoriser la place des Tilleuls (écopoint actuel);
- mettre en place de nouvelles liaisons de mobilité douce et connecter les existantes;
- aménager un parking.

UN JARDIN EXTRA-ORDINAIRE

Parcs publics

Moïse Tramaux, vice-président

Le nouveau Jardin d'inspiration médiévale a séduit le jury du prix «Jardins & Espaces publics Valais 2022».

La fontaine, qui «accompagne la contemplation»; la pergola, qui «invite à la convivialité»; les matériaux, «remarquables par leur robustesse»; et «les mélanges de plantes surprenantes qui attirent le regard»: ce sont là quelques aspects relevés par le jury du 3^e prix «Jardins & Espaces publics Valais 2022» concernant le Jardin d'inspiration médiévale de Saillon, qui fait partie des trois mentions de cette année, le lauréat étant l'Espace Mont-Blanc de Martigny-Bourg.

Qualité didactique du lieu

Le jury de ce concours a également relevé la qualité

didactique du jardin: «Un document informatif, des panneaux ainsi qu'un QR Code sont à disposition pour connaître le rôle de ces plantes au Moyen Age: plantes magiques, plantes pour la cuisine, plantes décoratives, plantes médicinales... des espèces parfois typiques dont les fonctions bienfaitrices nous sont bien souvent devenues inconnues.»

Rénovation complète depuis 2019

En septembre dernier, forte de cette récente reconnaissance, la Commune de Saillon a convié la population à une inauguration. A cette occasion, un regard vers le passé a permis de se souvenir qu'il n'a pas été simple de trouver un jardinier à cet espace depuis le retrait de Rita Gay en 2016. Après Colin Pillet, fils du biologiste disparu Jean-Marc Pillet, créateur du jardin initial, c'est Natacha Junod, horticultrice en plantes vivaces et ingénieure HES en Gestion de la nature, qui a réalisé la rénovation complète du lieu, qui était arrivé en fin de cycle (sols appauvris, infrastructures désuètes). Débutée en 2019, celle-ci s'est achevée au printemps 2022, et désormais Natacha Junod coache les collaborateurs des travaux publics ainsi que l'horticultrice Marlyse Dorsaz, qui gère l'entretien

du jardin au quotidien.

Cette visite guidée du nouveau Jardin d'inspiration médiévale a par ailleurs été bercée par la musique de La Bayardine.



Entièrement rénové par une horticultrice et ingénieure en Gestion de la nature, le jardin invite désormais à une balade contemplative, bercée par le murmure de la fontaine.

DE LA VISION À L'ACTION, LE CHEMIN SE PRÉCISE

Tourisme Amélie Roduit-Thurre, conseillère communale Bien décidée à doter Saillon d'une stratégie et de structures propres à promouvoir efficacement le tourisme et tous ses acteurs, la Commune avance dans le plan d'action 2023-2030 et tire un premier bilan positif avec «Null Stern».



L'une des quatre suites installées sur le territoire communal, ici en amont de l'église, à l'époque où elle était encore éclairée (lire l'article sur les économies d'énergie en page 4).

Analyser l'existant, questionner les parties prenantes, fixer de nouveaux objectifs pour demain, définir une organisation capable de les atteindre, et lui donner les moyens de le faire: ce sont là les grandes lignes du chantier qui, actuellement, vise à doter Saillon d'une structure performante pour la promotion de son tourisme.

Synergies, stratégie et moyens adéquats

Nous vous en parlons dans la dernière édition, la Haute école de gestion du Valais a été mandatée pour piloter cette démarche. A ce stade, les contours de la nouvelle organisation sont en train d'être dessinés, s'appuyant sur différents constats, tels que: nos trois principaux atouts sont «produits du terroir et traditions», «bien-vivre et bien-être», «culture et patrimoine médiéval»; les synergies entre les différents acteurs de ces secteurs et la mise en place de produits combinés (packages) sont essentielles pour constituer une offre attractive; la stratégie qui sera définie devra s'accompagner de moyens adéquats. Nous continuerons à vous informer sur les prochaines étapes de ce plan d'action.

190 nuitées, 350 échos médiatiques

En attendant, l'aventure des suites hôtelières en plein air «Null Stern», que nous avons accueillies du 1^{er} juillet au 18 septembre dernier, nous offre déjà un premier succès. L'idée d'acquérir la franchise de ce concept et son exclusivité romande pour cet été était

née en 2020 déjà, à l'issue d'une rencontre avec les restaurateurs saillonins qui, questionnés sur leurs besoins pour faire face à la pandémie, réclamaient une communication performante. La communication, précisément, sera l'un des axes forts de notre plan d'action 2023-2030. Ainsi, à travers cette action «coup de poing» menée avec «Null Stern», 190 nuitées ont été enregistrées dans les quatre suites et plus de 350 médias (journaux, radios, TV, web) du monde entier ont diffusé les images de Saillon, de l'Australie à la Chine, de l'Afrique du Sud à la Grèce, ou encore de l'Argentine au Canada.

Une expérience qui aura marqué non seulement les hôtes d'un soir, mais également les majordomes qui ont assuré le service, une équipe de 17 hommes et

femmes, pour l'essentiel issus du monde du service. Certains, comme Marie, de l'Ecole Vatel à Martigny, en gardent un souvenir vibrant: «Ce fut une expérience unique, proche des valeurs humaines: il en est né dans l'équipe un esprit de famille qui s'est étendu aux clients des suites!» Quant à la réalisation des infrastructures, la Commune a pu compter sur l'engagement d'entreprises locales, qui ont contribué au succès de cette expérience touristique.

Bonne nouvelle pour le PDR!

L'étude préliminaire du Projet de développement régional (PDR), déposée en avril 2022, vient d'être validée par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). Cela signifie non seulement que le financement de cette première phase est assuré, mais également une partie de la prochaine étape – la conception de projets précis. Cette dernière devra faire l'objet d'un plan de financement.

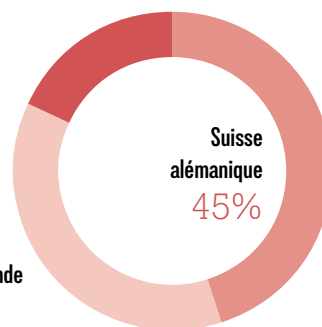
Cet instrument, mis en place par la Confédération pour encourager l'harmonisation et la synergie des politiques régionales (agricoles, culturelles, etc.), constituera également un outil précieux pour le déploiement de notre future stratégie touristique.

International

18%

Suisse romande

37%



Avec «Null Stern», le potentiel touristique suisse alémanique a été clairement identifié, même si ce chiffre est en partie dû à l'identité des créateurs.

Des images de Saillon ont été diffusées dans le monde entier, de l'Australie au Canada.

LES DESSOUS DE NOTRE RÉSEAU D'EAU POTABLE

Eau potable Moïse Tramaux, vice-président Issue principalement de la nappe phréatique, l'eau potable des Saillonins est régulièrement surveillée.



L'eau potable, comme l'électricité en ce moment, est une denrée précieuse, qu'il s'agit de préserver, et dont la provenance mérite d'être surveillée. Celle livrée par la Commune de Saillon à ses habitants – il s'agit d'une obligation légale – provient la plupart du temps de la nappe phréatique.

540 m³ en réservoir

Comme l'indique le schéma ci-contre, l'eau potable est d'abord pompée au niveau du puits des Marais Neufs, au cœur d'une zone placée sous protection – afin d'éviter toute contamination (hydrocarbures, pesticides, etc.). Il est d'ailleurs interdit de parker dans ce secteur.

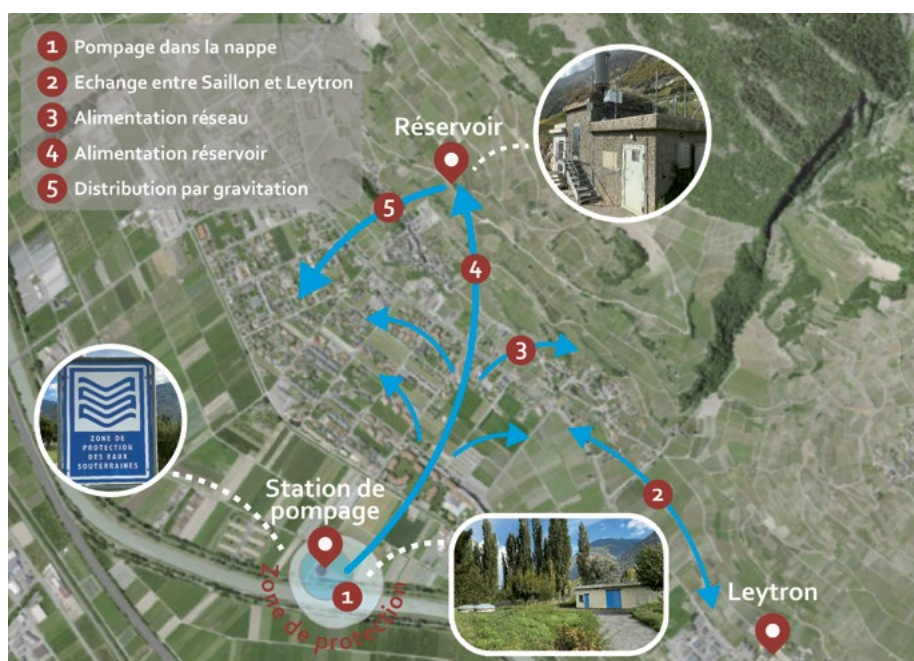
L'eau extraite alimente ensuite directement l'entier du réseau communal ou est stockée momentanément dans le réservoir des Condémines, situé sur le coteau. Cette structure, d'une capacité totale de 540 m³, est constituée de deux réservoirs, dont une partie de la capacité sert de réserve incendie. Par gravitation, l'eau se rend ensuite vers d'autres secteurs.

L'eau potable distribuée à Saillon peut également provenir de sources de la montagne de Leytron, même si c'est plus rare. En effet, depuis 2007, des échanges ont régulièrement lieu entre les deux communes en matière d'eau. A noter que celle extraite de la nappe est en moyenne deux fois plus minéralisée (magnésium, calcium, etc.) que celle des sources. En revanche, elle affiche une dureté qualifiée de mi-dure à dure. Pensez-y au moment de régler vos appareils ménagers!

Pour en savoir plus et rester informé

> **Site internet** / Vous souhaitez en savoir davantage sur la qualité de l'eau à Saillon? Rendez-vous sur notre site internet www.saillon.ch (Pratique/Location/Déchets > Infos pratiques > Développement durable > Qualité des eaux). Vous y trouverez notamment des informations sur les tests de qualité microbiologique réalisés régulièrement.

> **Application** / Pour être rapidement informé de tout problème qui pourrait survenir avec l'eau potable (pollution, restriction, etc.), téléchargez notre application gratuite Saillon (sur Apple Store ou Google Play) sur votre téléphone mobile. Si la Commune informe la population via tous ses supports de communication, celui-là reste le plus immédiat.



Le réseau de distribution de l'eau potable à Saillon.

REGARD SUR LE PASSÉ

Patrimoine Pour chaque édition du journal, la commission du patrimoine proposera une illustration emblématique de la vie de notre commune. C'est parti!



©Fonds Florie Meinrad Roduit

Fanfaires La Lyre et d'Ecuvillens-Posieux au cœur du Bourg en 1956

Avez-vous noté l'état des façades des bâtiments, l'éclairage public, la présence du car postal Buchard (Leytron) décapotable au centre du bourg, la publicité

Doxa du magasin Usego, l'ancienne entrée du Café de la Poste, le fameux figuier d'Alfred Cheseaux? Sans oublier, à la fenêtre sur le magasin de la place, Monique Roduit née Ribordy et Alfred Roduit.

Le Patrimoine de Saillon est toujours preneur de vos photos, dias, négatifs et films en prêt pour leur sauvegarde. Merci d'avance! Tél. 079 644 10 57, patrimoine@commune-saillon.ch

QUI CONNAÎT UN-E MÉRITANT-E?

Mérites communaux

Amélie Roduit-Thurre, conseillère communale

Chaque année, l'administration communale récompense des personnes ou organisations jugées «méritantes». Vous en connaissez? Dites-le-nous!

Qu'il s'agisse de culture ou de sport, un critère est commun à toutes les personnes ou organisations ayant jusqu'ici été désignées méritantes par l'administration communale: elles ont, par leur action, contribué au rayonnement de Saillon, ou se sont illustrées de manière particulière. Pour le mérite social – qui peut aussi être scientifique, économique, etc. –, il s'agit plutôt d'avoir acquis des mérites particuliers au service de la collectivité.

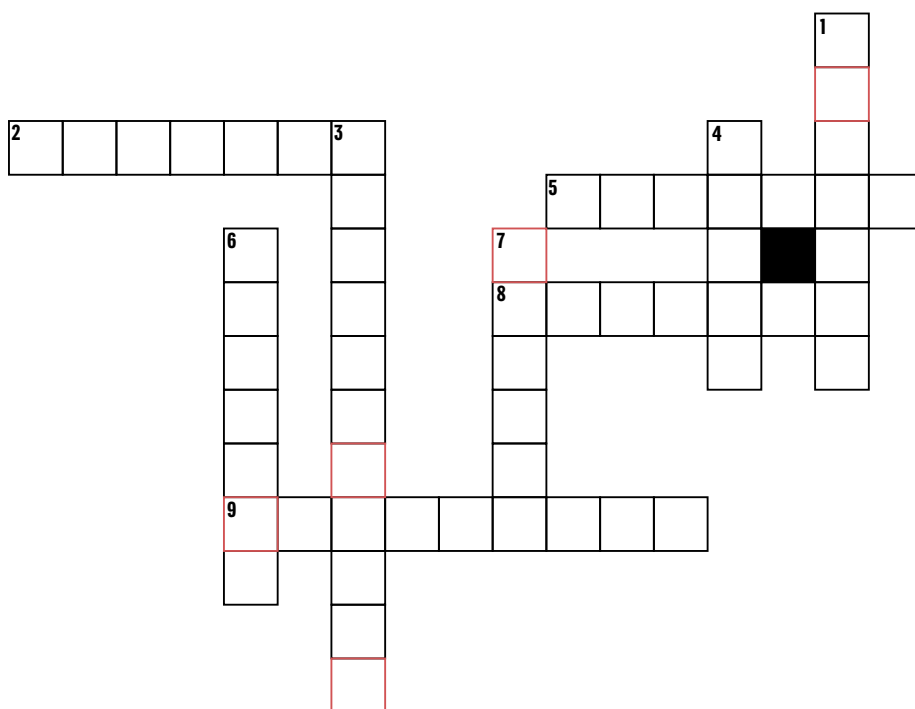
Vous connaissez une personne ou une organisation qui, à votre sens, pourrait réunir les critères exigés? Vous pouvez proposer sa candidature en remplissant

le formulaire qui se trouve en page Téléchargements de notre site internet (section Formulaires administratifs). Le règlement se trouve sur la même page. Ces documents sont aussi à disposition auprès du secrétariat communal.

Performances réalisées en 2022

Attention, seules les performances réalisées en 2022 peuvent être prises en considération. Merci d'adresser votre ou vos proposition-s à info@commune-saillon.ch ou par courrier à Administration communale, rue du Bourg 19, 1913 Saillon.

CONCOURS «À LA DÉCOUVERTE DE SAILLON»



Horizontal

2. Peintre qui a réalisé une toile de la grotte où se trouve la tête du géant
5. Variété du marbre que l'on trouve à Saillon
8. Produit local, dont Saillon est labellisé «Cité de...»
9. Concept hôtelier en plein air accueilli à Saillon, durant l'été 2022

Vertical

1. Personnage emblématique de Saillon
3. Surnom donné aux habitants de Saillon, qui désigne aussi la structure d'accueil pour enfants
4. Nom de famille d'un acteur britannique ayant travaillé la vigne à Farinet
6. Le nom du journal que vous tenez entre les mains fait référence à l'adresse de la maison de...
7. Nom de la tour de Saillon

Repérez les 5 lettres des cases en rouge, réorganisez-les pour former un mot connu des gens de Saillon, et adressez votre réponse **par mail**

info@commune-saillon.ch

ou **par poste**

Administration communale
rue du Bourg 19, 1913 Saillon
d'ici au 15 janvier 2023.

Vous peinez à compléter la grille? Toutes les réponses se trouvent sur la brochure «Bienvenue à Saillon», disponible sur la page d'accueil de notre site web, ou à notre guichet.

Et nous vous l'adressons volontiers sur simple demande, elle fera sans doute le bonheur de vos hôtes ou de vos amis.

Cinq bonnes réponses seront tirées au sort et les gagnants remporteront une petite surprise. Bonne chance!

Agenda communal

Du 15 au 20 novembre Exposition du patrimoine de Saillon sur le thème de la musique à Saillon
📍 salle Stella Helvetica ⓘ Entrée libre

19 novembre 35^e édition de la Course de la Ste-Catherine
📍 coursesaintecatherine.ch

Du 18 au 20 novembre, 3 décembre Portes ouvertes de la Maison du marbre, au bourg
📍 rue St-Jacques 24 ⓘ aam-saillon.ch

3 décembre Fête du feu au bourg
📍 place des Remparts

3, 10 et 17 décembre Marché de l'avent sur la place des Remparts et dans le bourg

17 décembre Conférence de la commission culturelle
📍 salle Stella Helvetica ⓘ facebook.com/CCSaillon

Informations complémentaires sur www.saillon.ch

Impressum

Réalisation: Le fin mot Communication Sàrl, Martigny

Photos: Thomas Masotti: pp. 1, 2-haut, 5, 6-haut, 10-haut; Gianluca Colla p. 9 (Null Stern)

Impression: Imprimerie de la Tour, Saillon

